

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au Basic Income European Network

LETTRE DE LIAISON N° 33

Été 2002

- ☐ Correspondance avec les députés de l'Assemblée Nationale
- Face à la mondialisation une réforme structurelle s'impose : le revenu d'existence.
- Les réponses reçues.
- ☐ Le Revenu d'Existence : une présentation de l'AIRE lors du sommet mondial sur le développement durable à Johannesbourg.
- ☐ Nouvelles de l'association :
- Appel à la concertation des associations
- Dates des prochaines réunions

Secrétariat de l'A.I.R.E.: AIRE - B.P. n° 1 - 91440 Bures-sur-Yvette

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros) par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Correspondance avec les députés de l'Assemblée Nationale

Face à la mondialisation une réforme structurelle s'impose : Le Revenu d'existence

À la suite des demières élections législatives, le Conseil d'Administration de l'AIRE a adressé à chacun des députés de la nouvelle assemblée le texte rédigé par Pierre Lavagne, après concertation avec les membres du bureau, sur l'urgence d'une réforme structurelle autour du revenu d'existence pour répondre aux défis de la mondialisation.

LE VIEIL ÉTAT PROVIDENCE NE SOULAGERA PAS L'INQUIÉTUDE JUSTIFIÉE DE NOS CONCITOYENS

Le désarroi du corps électoral alors que la conjoncture est bien meilleure qu'elle ne fut a surpris tout le monde. Cet avertissement est un premier signal qui doit inciter les responsables politiques à prendre au sérieux le nouvel environnement dans lequel nous allons vivre. Nous allons aborder une forte vague de changement alors que nous sommes encore dans le ressac de la précédente et nous souhaitons participer au débat par une proposition.

Il n'a pas fallu beaucoup d'imagination pour survivre à la première vague de changement mondial de 1970 à ces dernières années. Le bon vieil État Providence (EP) mis au point dans les années 1945 à partir des réflexions sur les années 1930 a tenu le coup et assuré une vie à peu près décente à cinq millions d'exclus du marché du travail tout en soignant les autres.

IL VA FALLOIR ÊTRE PLUS NOVATEUR DANS LES ANNÉES À VENIR

Bien sûr l'EP va continuer à fonctionner et à offrir une solution à beaucoup de problèmes sociaux mais il ne pourra le faire qu'en étant repensé. Dans un passé récent il su gérer la régression structurelle des Chantiers Navals, de la sidérurgie et les conséquences d'erreurs de gestion dans le cas du Crédit Lyonnais. Mais

chaque repli en bon ordre des puissants fait naître une rancune justifiée de la part des salariés des petites entreprises mis au chômage sans espoir de retrouver un travail, dont la maison, le plus souvent leur seul capital, se trouve en plus quasi invendable du fait de la disparition des emplois locaux.

Les Français se rendent compte que les difficultés demain frapperont de façon plus dispersée qu'autrefois et qu'on ne pourra pas grand-chose pour eux dans l'état actuel des dispositifs de protection. Les adultes craignent l'avenir, mais ils ne sont pas les seuls. Certains ménages de retraités après une vie de travail (artisans, agriculteurs) touchent moins que deux Rmistes dissimulant leur cohabitation. Quant aux jeunes, les revenus de début ont baissé de plus d'un tiers en une génération et les perspectives de promotion ne sont plus les mêmes. L'EP, au fil des années, a engendré une part de disparité et de désordre social. L'injustice, les lourdeurs administratives et un coût économique important entraînant à son tour un chômage par baisse de compétitivité sont au rendez-vous. Tolérer ces défauts serait laisser entendre que nous pouvons nous permettre un temps d'insouciance, mais une deuxième vague, plus forte que la première se gonfle ; à défaut de surfer il faudra au moins surnager et on ne le pourra que dans un esprit de responsabilité individuelle.

Pourquoi?

PARCE QUE LA MONDIALISATION
DU COMMERCE INTERNATIONAL
VA PRENDRE UNE NOUVELLE DIMENSION

L'Europe de Maastricht et d'Amsterdam protège des crises de change mais interdit toute échappatoire. Comme il n'y a plus de politique monétaire, guère de politique budgétaire nationale, très peu de protection douanière et que tout soutien sectoriel est bien mesuré par la Commission européenne, il faut affronter directement les problèmes. Le laisser aller ne peut qu'entraîner une perte de compétitivité de la France en Europe et, à terme, la certitude d'une dévitalisation économique. Pourtant l'eau froide de la concurrence européenne vaut mieux que les remous qui vont agiter le monde extérieur et finalement nous toucher aussi. L'entrée historique de la Chine à l'Organisation Mondiale du Commerce lui garantit les tarifs douaniers minima en Europe et, plus tard, l'Inde prendra le relais dans le jeu du commerce international. Intégrer dans l'économie mondiale plus de deux milliards de personnes prendra du temps et obligera à de considérables glissements d'activité même si une grande nation commerçante comme la France a déjà fait un bon bout de chemin dans la voie de l'adaptation. Chacun va devoir «faire son devoir» sans pouvoir se faire protéger collectivement de la même façon qu'autrefois. Le système ancien de protection des individus n'est plus à la hauteur des défis de l'avenir.

QUE FAIRE?

Repenser la solidarité : INSTAURER UN REVENU D'EXISTENCE

Nous vous proposons de réfléchir à une nouvelle mesure protégeant nos concitoyens sans endormir leur réactivité et pour cela d'oublier un moment nos schémas habituels de pensée.

Le Revenu d'Existence (RE) est proposé avec insistance depuis une vingtaine d'années en Europe par les membres du réseau du «Basic Income European Network» après avoir été recommandé depuis plus longtemps encore par de grands économistes. Il s'agit d'allouer à chacun, sa vie durant, un revenu inconditionnel inaliénable, cumulable sans limite avec les autres revenus. Le niveau peut être discuté et on peut le caler, soit du côté de la consommation en fonction des besoins, soit du côté de la production en fonction des capacités de l'appareil productif (option ayant nos préférences). Certains pays comme la Hollande s'approchent déjà de sa réalisation ; de son côté l'Alaska s'en sert pour répartir sa rente pétrolière.

Dans une nation comme la nôtre son instauration serait source d'efficacité par simplification de l'EP. Il se substituerait à quantité d'allocations qui se chevauchent et poussent leurs bénéficiaires à un comportement de «chasseurs de subventions» autrement dit de parasites. Cette triste réalité entraîne à son tour la création d'une armée de contrôleurs, répartiteurs d'allocations etc... Bref le maintien de la structure est très coûteux.

L'efficacité de la dépense publique est un objectif important mais le principal mérite du RE est de relancer une dynamique individuelle concernant tout le champ social, puisque ceux qui ne sont pas engagés dans des activités marchandes le touchent aussi. À la différence du RMI, toile d'araignée qui englue ceux qui y tombent, tant ils craignent de ne plus le retrouver s'ils échouent après avoir repris un travail, le RE est un authentique filet social. Permanent et capitalisable il peut servir de tremplin à des individus qui peuvent ainsi acquérir une liberté supplémentaire et s'en servir pour des projets de formation ou toute autre forme d'investissement.

Pas d'action politique efficace sans une politique globale du revenu

Plus profondément, le RE correspond à une autre philosophie de la répartition des revenus. Il n'y a pas que les activités de marché qui soient productrices de valeur. La société elle-même est source de productivité globale entièrement captée par les apporteurs de travail et de capital. Pour prendre un exemple moins abstrait, nous voyons que la crise démographique violente de nos voisins due à leurs taux de fécondité insuffisants va entraîner pour eux de graves conséquences économiques. Comment penser la répartition des revenus sans y intégrer au même niveau que le travail et le capital ces apports essentiels au fonctionnement de l'économie dans le long terme. Toute personne faisant partie de la communauté nationale alourdit ou allège la charge des autres ; de toute façon elle fait son destin et le nôtre à la fois. Du fait même qu'elle existe elle a droit aux moyens qui permettront de le réaliser et qui comprennent forcément une certaine quantité de monnaie. C'est ainsi que le RE est un signe majeur d'appartenance à la communauté.

La conséquence pratique est évidemment que tout n'ira pas dès le départ aux apporteurs de travail et de capital. Une distribution s'opérera suivant des modalités à discuter mais qui modifieront le revenu primaire. Le RE sera plus apprécié des pauvres que des riches puisqu'il s'agit d'une valeur fixe reprise en partie par l'impôt sur le revenu. Cependant les pères de famille des classes aisées eux mêmes apprécieront le soutien matériel et moral qui leur est donné.

On peut multiplier les développements sur les effets bénéfiques d'une mesure globale bien plus facile à prendre que les 35 heures, contraintes de s'ajuster à la diversité des entreprises. Finalement, les vrais choix sont politiques. Si les règles du libéralisme et de l'économie de marché sont d'une incontestable efficacité, jamais les Français ne les accepteront dans toute leur brutalité. Historiquement ils ne l'ont jamais fait, même quand les individus encore p roches du monde paysan étaient moins vulnérables. Les responsables politiques doivent mettre leurs propos et leurs actes en concordance avec l'économie ouverte. La méfiance qu'ils inspirent aujourd'hui vient de leur comportement ambigu. L'air navré, ils écoutent la plainte de leurs concitoyens sans oser défendre le système qu'ils ont tous contribué à instaurer, ni répondre par des remèdes nouveaux.

Les réponses reçues

14 députés ont répondu : Bruno Bourg-Broc, Marie Georges Buffet, Jérôme Chartier, Philippe Douste-Blazy, Jacques Floch, Jacques Godfrain, Pierre Hellier, Martine Lignières-Cassou, Noël Mamère, Jean Proriol, Jacques Rémiller, Jean-Marie Rolland, Jean-Marc Ronbaud, François Vannson.

Nous reproduisons ci-après notre lettre d'accompagnement et les réponses paticulièrement encourageantes de pierre Hellier, Martine Lignières Casson, Noël Mamère, Jacques Remiller, Jean-Marc Poubaud.

Le 1^{er} juillet 2002

Monsieur ou Madame le Député,

Votre élection à l'Assemblée Nationale peut être l'occasion de riches débats de société autour de projets novateurs se concrétisant par des avancées marquantes. C'est pourquoi l'AIRE (Association pour l'Instauration du Revenu d'Existence), croît utile de vous communiquer le projet de revenu d'existence qu'elle diffuse depuis plus de 15 ans. Cette réforme structurelle, choix éminemment politique, s'impose face à la mondialisation.

Elle est maintenant connue d'une large fraction éclairée de la population en France et en Europe. Nombreux sont ceux qui souhaitent que nos représentants politiques relaient nos efforts et proposent sa réalisation. Bien entendu nous nous tenons à votre entière disposition pour apporter toute précision utile à vous-même ou à l'un de vos collaborateurs.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur ou Madame le Député, l'expression de nos sentiments respectueux.

Le Conseil d'Administration de l'Aire

<u>Pièce jointe</u>: Face à la mondialisation une réforme structurelle s'impose: Le Revenu d'existence.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATÉRNITÉ

Jacques FLOCH
Député de la Loire Atlantique
Ancien Scerchia d'Etat

N.REF.JF.MC N° 247A02 Rezéle u 4 AUUÍ 2002

Mesdames, Messieurs,

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre courrier. Ju tenais à vous en remercier.

En effet, il nous faudra rendre plus juste et harmonieuse l'organisation du monde, celui-ci ne peut être régi par la seule compétition inégale entre puissances industrielles et pays en voie de développement.

Comme par le passé, mon action de parlementaire sera bien d'œuvrer pou davantage de solidarité à travers le monde.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments le meilleurs.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence B.P. 1 91440 BURES-SUR-YVETTE Jacques FLOCH

B.P. 159- 44403 Rezé Cedex -Tel : 02 40 84 43 48 - fax : 02 40 04 10 48- E-mail : jacquesfloch@nzairie-reze_fr

Dominique Raimbourg - Adjoint au Maire de Nantes - Suppléant du Député



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Pierre HELLIER

Député de la Sarthe Vice-Président du Conseil Général Conseiller Général du Canton de Conlie

Le Conseil d'Administration de l'AIRE B.P. n°1 91 440 BURES SUR YVETTE

Le Mans, le 24/07/2002

Nos Réf : F-NL/INT.2002.1050

Madame, Monsieur,

C'est avec attention que j'ai pis connaissance de votre récent courrier concernant la mise en place d'un revenu d'existence que vous appelez de vos vœux.

J'ai fait part de votre démarche à mes collègues, membres de mon groupe parlementaire, afin que nous puissions étudier votre proposition.

Restant à votre écoute.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs

Harry

Pierre HELLIER

27, rue Voltaire 72000 LE MANS - Tél. 02.43.28.32.33. - Fax. 02.43.87.58.28 - E-mail : hellier.PierreLM@wanadoo.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATÉRNITÉ

Martine LIGNIÈRES-CASSOU

Députée de la Première Circonscription des Pyrénées-Atlantiques Première Adjointe au Maire de Pau

Paris, le 30 juillet 2002

Conseil d'Administration de l'AIRE B.P. n° 1 91440 Bures-sur-Yvette

Monsieur,

 $Martine\ LIGNIERES-CASSOU\ vous\ remercie\ de\ votre\ courrier\ lui\ décrivant\ votre\ projet\ de\ revenu\ minimum\ d'existence.$

Elle se tient à votre disposition dès le mois de septembre, et vous transmet ses sincères salutations.

p/o Martine LIGNIERES-CASSOU Elsa SEYS, assistante parlementaire

3, Rue Aristide Briand - 75007 PARIS - Tél. 01 40 63 94 11 - 01 40 63 94 26 - Fax : 01 40 63 94 62 - mlignieres-cassou@assemblee-nationale.f. 38 rue Emile Guichenné -B.P. 621- 64006 PAU cedex - Tél. 05 59 82 20 80 - Fax 05 59 82 20 84 - martine.lignieres-cassou@wanadoo.fr

ASSEMBLÉ E NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATÉRNITÉ

Noël Mamère Député de la Giron Maire de Rèeles

Conseil d'Administration de l'Aire A.I.R.E.

A.I.R.E.

9144O Bures-sur-Yvette

N/Réf. : NM/CP Paris,

le 19 juillet 2002

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 1er juillet 2002, et je vous en remercie.

C'est avec grand intérêt que J'ai pris connaissance de votre lettre. En effet, votre position est intéressante et je souhaiterais que nous puissions travailler ensemble sur ce thême, ainsi qu'avec la Commission économique des Verts. En ce cas, nous pourrions élaborer un projet de loi reprenant vos propositions.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

> Bien à wour, Noët Mamère Député de Gironde



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATÉRNITÉ

Jacques REMILLER

Vienne, le 28 août 2002

Député de l'Isère Maire de Vierna

A.LR.E.

B.P. nº1

91440 BURES SUR YVETTE

Nº B&F: JR/KH/MCC/0352

Madame, Monaicur,

Le courrier que m'a adressé votre association a retenu toute mon attention.

Le projet de Revenu d'existence que vous défendez me semble digne du plus grand intérêt tant au plus humain qu'en plus économique.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jacques REMILLER

eniaire – 7 rue de la Ciadro – BP 134 – 38209 VIENNE CEDSX – Tei : 04.74.59.29.55 – Fax : 04.74.78.22.93 B-mail : jacquot.rumlilor@wynasino.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTMENT OU SARD

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON

Lo Dipati-Maire

PP š 1

91400-BURES sar YVETTE

V/Réf. : N/Réf. :Cals/JC/YM Objet. :

Villeneuve le 23 Juillet 2002

Vous avez souhaité me faire part des grandes lignes, des buts et du progra



HOTEL DE VILLE, E, MUE DE LA MÉPUBLIKAUE - B.R. 40 - 80404 VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON GE TÉL. 04-80 27-49-48 - PAX 04-80 25-88-03

SEE ROUBAUD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ-ÉGALITE-FRATÉRNITÉ

François VANNSON Dipuli du Viegu

HUME ASSEMBLÉE NATIONALE

Lo States to 19 juille 2002

ADRE

BP a°) 91440 BURES SUR YVETTE

J'ai bien reçu le projet de revenu d'existence que vous avez bien voulu m'adresser.

Calal

ai _ soger L Stelle A bend - i The 0.28.25.39 - 50 - 50m 0.28.25.25.39

the Latter the Turismy - 2500 Parismana facility and the Latter the 1.25.27.60

The 0.26.25.27.34 - 5m 0.26.25.25.760

The Internal connection department

Le Revenu d'Existence :

Une présentation de l'A.I.RE. lors du sommet mondial sur le développement durable à Johannesbourg.

26 août - 4 septembre 2002

A Johannesbourg Bernard Fargeot a représenté l'Aire qui avait été invitée par l'associa tion Sud-Africaine "Blacksash" ou "écharpe noire". Par sash il faut entendre ici écharpe de maire ou d'élu, en mémoire des femmes noires ayant porté ce symbole d'écharpe officielle, lors de manifestations durant toute la lutte contre l'apartheid et maintenant, au delà, en signe de deuil des héros abattus mais aussi en signe de la dignité à laquelle elles exigeaient devoir être considérées.

Cette association milite en faveur de l'accession à la dignité humaine pour tous, dignité signifiée par les droits à la liberté, l'enseignement, la santé et la libre entreprise. À ce titre elle appartient au réseau sud-africain militant en faveur du revenu d'existence, le "BIG" (Basic Income Grant). Le terme "Grant" ici ajouté signifie l'allocation donnée par l'État. Il a toute son importance : alors que dans de nombreux pays développés les multiples aides semblent désormais acquises définitivement au point de sembler naturelles, là, tout est à créer et notamment le système des prestations sociales.

"BIG" est aussi, à l'évidence, un jeu de mots. "BIG", un enjeu majeur. La proposition d'instituer - dès demain - en Afrique du Sud le revenu d'existence est portée par un ensemble d'associations mais aussi d'universitaires et, mieux encore, de membres élus au parlement. La commission chargée de proposer les bases et les modalités de création, mais aussi de gestion d'un système cohérent (profitable à tous, économique, innervant tous les secteurs...) d'allo-cations et de subventions tout à la fois d'équilibre, de compensation, portant aide dans tous les domaines, s'est clairement exprimée en faveur de l'instauration d'un revenu d'existence. La commission "Taylor" a présenté ses conclusions en mars 2002 et le débat est maintenant largement ouvert.

Deux traits principaux assoient son argumentation: la mise en place d'un revenu d'existence car les redistributions seules ne constituent pas une panacée contre la pauvreté et doivent s'inscrire dans un système plus large de protections sociales ("... income transfers alone are not a panacea for poverty. They must be embedded within a wider system for social protections."), en insistant sur le fait que l'ensemble des allocations sociales héritées de l'apartheid est inapte à éradiquer la pauvreté extrême ("the patchwork of social grants inherited from the apartheid era is inadequate to meet the challenge of stamping out extreme poverty").

L'enjeu, pour ces associations, est de faire valoir que ces conclusions sont partagées par nombre d'autres réseaux venant de multiples pays afin d'en appuyer les conclusions; d'où l'invitation faite à l' AIRE. Aussi a-t-il été proposé de débattre lors du sommet de Johannes - bourg, dans le forum des Organisations Non Gouvernementales, de la question: faire vrai - ment la différence [par le revenu d'existence]: l'application universelle du revenu d'existen - ce peut-elle amorcer un développement solidaire et équitable? ("Making a BIG Difference: Can Universal Income Support Grants Spark Sustainable and Equitable Growth?").

Il faut comprendre par "différence" réellement l'expression d'un grand saut, d'une démarche radicale voire révolutionnaire en ce sens qu'elle refonde à peu près complètement l'ensemble des rapports économiques, sociaux et culturels.

I - Le Revenu d'Existence : condition d'un développement durable et solidaire

Le texte que j'ai proposé à la discussion a été établi sous deux contraintes. D'une part la nécessité de produire un schéma clair et compréhensible dans toutes les langues, donc simplifié, et d'autre part l'envie de répondre de façon toute aussi évidente à la radicalité de la question posée.

Il s'articule autour de trois idées simples.

- 1- Le contrat de salaire à durée indéterminée est en voie de disparition
- 2- Alors que le travail était source de richesse il devient désormais un coût
- 3- Il ne pourrait y avoir de développement durable, maintenant précisé équitable, sans qu'une radiation radicale de la pauvreté soit préalablement opérée.

1) Le contrat de salaire à durée indéterminée est en voie de disparition

En France, en mars dernier, environ une personne sur deux de plus de quinze ans travaillait. C'est légèrement plus que les années précédentes. Quatre-vingt-neuf pour cent (89,24 %) de ces travailleurs étaient salariés. Dix pour cent d'entre eux étaient dans des situations particulières (salariat subventionné, apprentissage...) et plus de seize pour cent travaillaient à temps partiel. Environ un million de personnes (cinq pour cent environ des travailleurs) étaient sous le seuil de pauvreté1, vivant avec moins de 510 euros (1) par mois soit 17 euros parjour (16 \$). La France est un pays riche et nous pourrions dire de cette façon, seize fois plus riche que le niveau de pauvreté estimé à un dollar par jour et par personne par la Banque Mondiale ou les organisations internationales.

Selon les statisticiens, la situation s'est améliorée depuis les vingt dernières années. La richesse française fait que la proportion entre sans emploi et personnes pauvres (salariées ou non) est relativement stable. Mais nous pouvons nous interroger quant au coût pour la société : plus de cinquante pour cent d'un bas salaire résulte des aides sociales (jusqu'à quatre-vingt pour cent parfois) et non directement du travail. Par ailleurs, nous pouvons constater que ce n'est pas la proportion

de pauvres par rapport à l'ensemble des travailleurs qui est ici en cause mais le nombre de personnes qui un jour ou l'autre se trouvent confrontés aux bas et très bas salaires. La structure nouvelle du travail, résultant de la crise économique (coût de l'énergie, bulles financières comme pour le "Net", la spéculation des fonds d'investissement...) fait que les salariés sont de plus en plus fragiles face au chômage ou aux bas salaires.

Ces caractéristiques sont à peu près identiques dans la plupart des pays "sociaux-démocrates" d'Europe. Mais, en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, le "marché" seul régule ces rapports. Nous devons nous souvenir des longues files de chômeurs durant la crise des années trente et nous y constatons maintenant le fossé de plus en plus large entre quelques très riches et de très nombreux très pauvres.

Aussi, quelle que soit la logique qui structure notre système capitaliste, nous pouvons d'une part dire que le système du salariat a échoué et d'autre part que nous vivons la fin de l'ère du salariat.

Le système du salariat a échoué, car, comme évoqué, il n'a pas réussi à résorber la pauvreté même dans les pays les plus riches. Il n'a pas réussi à protéger les populations du chômage mais il a par contre parfaitement exporté ces effets néfastes partout dans le monde : travail précaire, concentration des revenus et des richesses pour quelques-uns uns, exacerbation des produits financiers. C'est ainsi que le poids des enjeux (population, manque d'eau, pollution...) et leur globalisation, l'accélération des mouvements de capital, la rupture entre travail et profit annoncent la fin de l'ère du salariat.

2) Alors que le travail était une source de richesse, il devient désormais un coût.

Nous avons à comprendre que le travail était, du moins au début du système capitaliste, considéré comme un "stock" tout comme un quelconque matériau. Et l'idée du salariat découle de cette conception de la relation entre le travail et le travailleur.

"Les patrons ont besoin, là, en permanence, d'un stock d'ouvriers, de bras à la disposition du stock de machines pour les faire

tourner, au maximum de ce qu'elles permettent de produire. [...] Le travail est certes devenu une marchandise, mais son échange est contractuellement négocié. Le contrat qui va alors s'imposer, à la satisfaction des deux parties, est le fameux "contrat à durée indéterminée", rassurant le patron qui tient son salarié en permanence, le satisfaisant par la garantie de rémunération qui, même faible, permet à l'ouvrier de s'installer durablement dans ce nouvel univers, reportant sur ses enfants l'espoir d'une vie meilleure. [...] Le stock pèse, coûte, il est inutile, il est obstacle à l'adaptation incessante à une demande sans cesse renouvelée et mouvante. La production fonctionne "en flux tendus". Ce qui s'applique à toute marchandise s'applique aussi au travail qui, en devenant marchandise, s'est fait "emploi", normé par le contrat à durée indéterminée. On n'a plus besoin d'un stock permanent d'employés qui coûtent si cher. Selon les nécessités du marché, on a besoin, maintenant, d'actifs en nombre variable, aux compétences particulières et révisables, d'un flux tendu de travail."(2).

Nous pourrions dire, d'une certaine façon que le capitalisme prend actuellement sa revanche sur le salariat. Le capital, exploitant les conditions de production au maximum et notamment ses employés, peut maintenant accéder à ce à quoi il aspire depuis plus d'un siècle. Les employeurs l'appellent de leurs vœux : "l'usine sans employé".

Aussi avons-nous à nous interroger sur les relations nouvelles entre le travail et le revenu.

Et, ainsi, nous pouvons répondre à la question : est-ce que le revenu d'existence peut conduire à un développement durable et continu ?

Premièrement, si l'on observe que les bas revenus dans les pays riches sont principalement le résultat d'une "sécurité sociale" et dans les pays pauvres d'une "débrouille" ou de formes traditionnelles de solidarités familiales, on peut considérer que, d'une certaine façon, il existe déjà une forme de revenu d'existence qui n'en aurait pas le nom. Ce dernier ne serait pas à "créer" mais à organiser autrement.

En second lieu, si l'on admet cette évi-

dence que le travail ne produit plus la base du revenu mais que ce dernier est nécessaire à tous – on ne peut plus supporter la famine et la misère alors que le monde est assez riche pour nourrir chaque être humain –, on peut conclure que le revenu d'existence est le seul futur possible. Le revenu ne peut plus résulter de la seule source et justification qu'est le travail mais de la seule existence, de l'être humain en tant qu'être humain et non en tant qu'employé potentiel.

3) De cette façon, le revenu d'existence est la vraie réponse à la question posée.

Elle est vraie dans le sens que c'est la seule, unique et évidente réponse aux problèmes et questions soulevées par la misère et le développement durable.

En effet, le revenu d'existence offre la possibilité d'un investissement possible dans le futur pour chacun. Par l'économie globale qu'il peut générer, il interroge et propose de nouvelles réponses pour tous les rapports sociaux.

À la principale objection à cette proposition, l'oisiveté qu'elle pourrait générer, il y a deux réponses. La première est que le revenu d'existence n'est en aucun cas assez élevé pour le développement d'un individu ou de la société, mais il le garantit. En France, par exemple, il se situe à peu près à mi-niveau de la limite de pauvreté exposée.

Mais il assure par exemple, pour les plus jeunes, une contribution au capital nécessaire aux études, à l'investissement pour la création d'un premier emploi, d'une première entreprise voire même la fondation d'une famille. Et cela est vrai pour tous les pays.

En second lieu, le revenu d'existence constitue une base à laquelle s'ajoute le revenu du travail. Ce dernier est donc libre de ses rapports au capital. Ainsi le diplôme et l'héritage ne constituent plus les seules conditions permettant à tout à chacun d'accéder à la production de revenu et de richesse. Il constitue les conditions d'un développement durable et équitable.

Tout le monde sait, par exemple, que l'augmentation de la population est l'un des risques majeurs pour l'a venir de la planète. Tout le monde sait par ailleurs que pour de

nombreuses populations encore, les enfants représentent la seule garantie de re venu pour le futur. Par le re venu d'existence, attribué à chaque personne pour toute la durée de sa vie et non à chaque famille ou clan ou groupe social, l'on peut parier sur l'arrêt de cette logique suicidaire et répondre ainsi à l'un des problèmes majeurs pour l'avenir de la planète.

Il est donc temps.

Pour conclure, précisons que la différence essentielle entre le revenu d'existence et les formes redistributives comme la taxe Tobin et les crédits d'impôts sur le revenu repose sur le fait que notre proposition considère l'individu et ses potentialités de création de richesse et non les nations et leurs systèmes complexes plus ou moins élaborés de couvertures sociales ou de redistribution selon l'histoire, la culture ou la richesse de chaque pays.

Cependant, en générant ou régénérant les équilibres particuliers ou généraux de l'économie, le revenu d'existence participe à un profond renouvellement des rapports économiques et, par ce biais, des modèles culturels et politiques. C'est ainsi que le revenu d'existence contribue aux conditions premières d'un développement durable etéquitable. Il convient au passage d'insister sur le qualificatif équitable afin de bien montrer que ce "luxe" nécessaire qu'est le développement durable des sociétés les plus développées et les plus riches ne peut s'obtenir sans la contribution de tous. Il importe donc, d'autre part et en conséquence inévitable, que ces derniers ou les pays ou sociétés les plus pauvres soient relevées de leur état.

La voie que nous revendiquons est la capacité à trouver, par le revenu d'existence, en tout être humain, par ce qu'il provoque et revendique de droit à l'accès à la santé, à la sécurité, à l'éducation, à la production et à la richesse partagée, la solution réellement équitable et durable pour l'avenir.

II - Le débat

1) Les premières réactions

À l'issue de cette intervention, les questions ont été nombreuses. Certaines ont porté sur les aspects "mécaniques" de mise en place du dispositif, sur le poids et les raisons des réticences à le mettre en place. Plusieurs se sont interrogés sur la relation entre la dignité de l'être vivant et l'économie et ses rapports de pouvoir ou de droit à l'existence. Mais l'essentiel a porté sur la "valeur" du revenu d'existence en ce sens qu'il n'autorise en fait aucun accès à la fortune (la "rente" qui permet de ne pas travailler) mais sécurise enfin et réellement l'être vivant.

Il a été alors précisé que le re venu d'existence ne constituait en rien une rente mais une reconnaissance de l'être humain en tant que tel. Le revenu d'existence n'affranchit en rien l'être humain d'une nécessité de participer à la globalité de la société par le biais du travail et du revenu qu'il constitue étant donné qu'il ne permet en rien l'avènement d'un "re venu d'oisiveté" mais qu'il donne à chacun au contraire la possibilité d'une "mise initiale" dans la constitution de la société et de ses rapports. La réponse s'est parfois formulée ainsi : est-ce bien moral d'autoriser des personnes à gagner leur vie à ne rien faire (les rentiers) et d'admettre que d'autres, en même temps, ne puissent pas avoir accès aux ressources? C'est non seulement immoral mais illogique et non rentable.

À partir de la notion de sécurité, de garantie, de reconnaissance de l'être humain en tant que tel, par le revenu d'existence, tous les potentiels de développement humain, économiques mais aussi durables et équitables peuvent être non seulement établis mais revendiqués.

Car en découlent, fort naturellement, par l'accès à la consommation, à la sécurité et à l'investissement, l'accès aux conditions de consommation dont celles concernant l'évolution économe de l'avenir de la planète, autrement dit les conditions d'un développement durable et équitable.

Le sénateur Eduardo Suplicy a développé l'idée que l'espoir était désormais, pour les jeunes, noir et déterminé par la mort violente. Ils le traduisent par les textes de leurs chants, rap ou autres, Qu'à cet état de faits, la seule réponse crédible était l'éducation dans un monde évacuant à tout jamais l'idée de nécessité et de précarité. Le revenu d'existence étant la réponse évidente.

Le Docteur Michael Samson a démontré qu'à l'évidence la pauvreté et le chômage sont des "impôts" sur l'emploi et que ce dernier serait "moins cher à l'employeur et au capital" donc bien plus pourvoyeur d'emploi, de richesses et d'avenir s'il était mieux partagé. La manière "économique" de le partager - cet impôt chômage - étant de transférer sur la société et non sur l'économie de l'emploi le fond basique faisant émerger et émarger les plus pauvres vers un niveau satisfaisant d'existence. Le revenu d'existence, réparti au niveau de l'ensemble de la société et non des seuls employeurs, étant, selon lui, la solution pour réellement dynamiser l'économie globale et particulièrement le renouvellement des sources de richesses.

Le revenu d'existence, en conclusion de ce débat, est apparu non seulement comme une solution réaliste à la lutte contre la pauvreté mais, par le biais de la sécurisation des comportements et consécutivement des intérêts et moyens de lutter contre les phénomènes pervers de la globalisation, en favorisant une culture de l'avenir, comme une condition sine qua non de cette croissance durable et équitable.

Un intervenant rappelait une phrase d'un dirigeant Sud-africain: "la globalisation, c'est comme le temps, on doit la subir." Mais, comme le contrariait cet économiste, l'homme, l'humanité, n'a jamais rien fait d'autre que de lutter contre les vicissitudes du climat. Autrement dit, il doit en être de même pour la globalisation. On doit se protéger et parallèlement aux mesures de protection utilisées contre les effets néfastes du climat (maisons, paratonnerres, parasols, chauffage, eau...), on doit mettre en œuvre les mesures permettant de lutter contre les effets pervers de la globalisation. La première d'entre elles étant le revenu d'existence ne serait-ce que comme première "couverture contre le froid".

Tout était dit.

2) Quelques prolongements

Outre ce moment intense, le débat s'est prolongé à de nombreuses autres occasions, le plus souvent informelles. Deux moments particulièrement intéressants. D'une part la rencontre avec les "sans-terre" (Association LaMoSA, Landless Movment of South Africa) et d'autre part quelques interventions sur l'économie locale faites par l'économiste Norman Reynolds. L'un et l'autre s'articulant avec la question du revenu d'existence.

Les sans terre exigent toutes les formes de restitution et de partage des terres et les revendiquent comme moyens basiques d'existence. Mais au-delà des notions de justice, d'équité, de respect de la personne humaine, il y a un vrai débat sur la portée économique d'une restitution ou d'un partage des terres. Le projet de restitution défendu par LaMoSA n'envisage pas une économie de survivance avec des fermes et des producteurs plus ou moins autonomisés mais la création d'une économie de marché par interférences entre de plus multiples producteurs et consommateurs, ce, à l'échelle d'une communauté, un "pays" comparerions-nous en France. Dans ce schéma le rôle du revenu d'existence est très exactement celui de carburant sans lequel la mécanique resterait inerte. C'est par la création de "surplus" (terre + revenu d'existence) et à cette stricte condition qu'il peut être raisonnable de penser à l'articulation de cette économie locale avec une aire d'échange plus régionale voire plus large encore. C'est en ce sens qu'il y aurait réellement développement et donc enrichissement et non pas seulement stagnation en limite de pauvreté.

Ce schéma ou principe rejoint les vues de Norman Reynolds lequel participe de façon active actuellement à la création de marchés forains dans la ville de Johannesbourg et notamment dans les quartiers investis par les plus pauvres depuis 1994. Il s'agit là de faire émerger une économie d'échanges, un "marché réel" destiné non seulement à lutter contre la pauvreté mais aussi et tout autant à lutter contre la formation de réseaux, de mafias... Il s'agit aussi de restituer à la ville une activité de voisinage, de collectivité à même d'une part d'assurer production et consommation, dynamique et développe-

ment et, d'autre part, d'attirer le chaland et le capital qui font défaut à son essor.

La mécanique est très simple. Il s'agit de récupérer ici et là des fonds de rues, des impasses créées ou abandonnées et de s'y organiser tant par l'aménagement physique que par l'installation de l'équivalent de nos placiers. Les quelques marchés ainsi visités semblent produire des premiers résultats positifs aussi bien économiques que sociaux.

Là encore, la mécanique du revenu d'existence est appelé à jouer pleinement son rôle. Ne serait-ce qu'en créant du chaland ou en éloignant les enfants des plus petits travaux : installation des étals, nettoyage...

Pour compléter, il appartient de rapporter trois éléments.

Le premier, d'une certaine importance, est que le Sénateur Suplicy envisage de déposer dans les prochaines semaines un projet de loi aménageant le revenu d'existence au Brésil. L'introduction serait progressive pour être complète en 2005.

Le second est que l'Afrique du Sud, donc, étudie très sérieusement la question et pourrait trouver prochainement des formes de mise en œuvre (par le biais d'une bourse universelle pour les écoliers, d'une bourse d'accès au soin...). La tentation semble forte et le lobby qui soutient le projet relativement puissant.

Troisième élément, le Sénateur Suplicy proposera lors du prochain Congrès du BIEN à Genève de transformer le Basic Income European Network en Basic Income Earth Network. La traduction française sera plus difficile.

Bernard Fargeot

- (1) La limite de pauvreté ici évoquée, consiste, par convention, au milieu du revenu médian des ménages hors étudiants. Il est de 533 euros par mois en France, sources INSEE.
- (2) Yoland Bresson, in "Le revenu d existence ou la métamorphose de l'êtresocial", L'esprit frappeur N° 78, août 2000, pp. 58, 60.

Nouvelles de l'association

■ Appel à la concertation des associations.

Les associations ayant répondu à notre appel (voir votre lettre n° 32) se sont réunies à nouveau les 19 juin et 11 septembre. Cette première série de rencontres nous permet de mieux nous connaître et, et plus particulièrement, d'apprécier nos convergences. Utérieurement, elles faciliteront des prises de position communes.

La prochaine réunion est fixée au 20 novembre, dans les locaux de Transversales 21 bd de Grenelle - Paris.

- Nos prochaines réunions :
 - mercredi 09 octobre
 - mercredi 13 novembre
 - mercredi 11 décembre
 - mercredi 11 décembre
 - mercredi 8 janvier

- 12 février
- 12 mars
- 9 avril
- •14 mai
- 11 juin

Les réunions sont ouvertes à tous, venez nombreux!